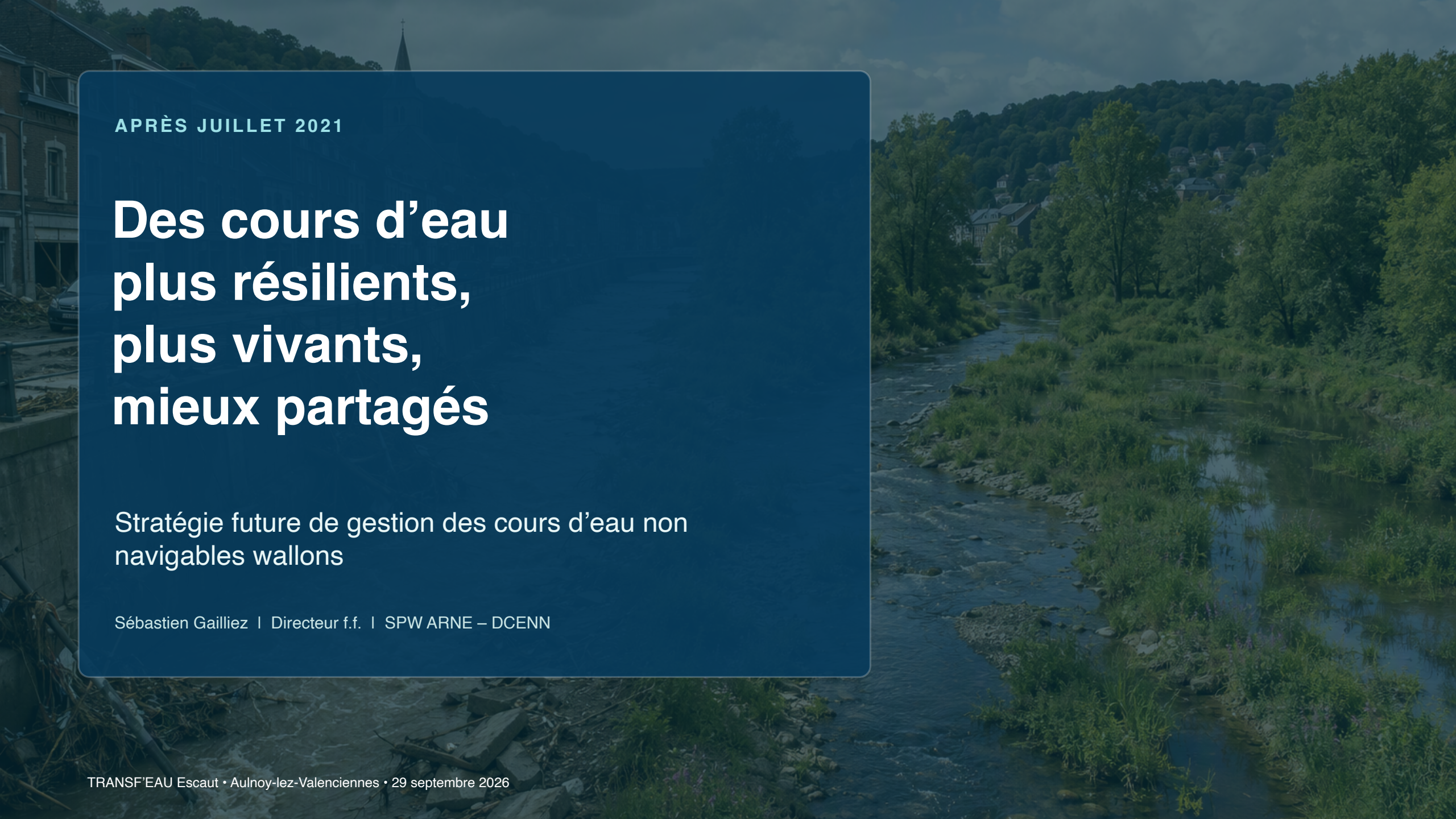




APRÈS JUILLET 2021

Des cours d'eau plus résilients, plus vivants, mieux partagés

Stratégie future de gestion des cours d'eau non
navigables wallons

Sébastien Gailliez | Directeur f.f. | SPW ARNE – DCENN

Notre cap en 20 minutes

TRANSF'EAU
Escaut

Mardi 29 septembre

La renaturation des cours d'eau de plaines

Les Nymphéas, rue Henri Turlet
59300 Aulnoy-lez-Valenciennes

Accueil dès 9h

9h30 : Mot d'accueil

9h40 : Politique et stratégie pour la gestion des cours d'eau en Wallonie - Sébastien Gailliez (Directeur - Direction des cours d'eau non navigable-SPW)

10h : Les Espaces de Bon Fonctionnement - Stéphane Jourdan (Expert écosystème à enjeux - Agence de l'eau Artois-Picardie)

10h20 : L'importance de la ripisylve - Frédéric Mouchet (Coordinateur contrat de rivière Haute-Meuse)

10h40 : Questions-réponses

11h : pause

11h20 : Restauration des petits cours d'eau du sous-bassin Dyle-Gette - Jérémie Guyon (Chargé de mission au Contrat de rivière Dyle-Gette)

11h40 : Restauration des cours d'eau du SYMVAHEM - Elodie Maurice (Responsable de mission Hem, Coordinatrice Eau - PNR CMO)

12h : Questions-réponses

12h15 : repas

13h40 : Restauration d'un cours d'eau par le SMAPI - Sylvain Quaghebeur (Chargé des milieux aquatiques - SMAPI)

14h : Projet de la vallée de la Marcq - Diane Van Gils (Chargée de mission en matière de développement de la culture du risque d'inondation - CRDendre)

14h20 : Les méthodes Low Tech - Antoine Werochowski (Chargé de mission politique de l'eau et facilitation de démarches en intelligence collective - Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté)

14h40 : Questions-réponses

15h : Table ronde sur les difficultés de mise en oeuvre (concertation, problématique de l'espace ...)

15h30 : Mot de la fin - Isabelle Matykowski (Directrice de l'Agence de l'eau Artois-Picardie)

Contrat de rivière ESCAUT-LES-ASIES

SAGE de l'Escaut

Contrat de rivière Haine

1

Tirer les leçons de 2021

Passer de la réparation à la réduction structurelle des vulnérabilités.

2

Réconcilier les cadres

Faire converger PGRI, PGDH3, restauration de la nature et adaptation climatique.

3

Changer l'échelle d'action

Piloter par bassin versant et par espace de bon fonctionnement.

4

Outils la mise en œuvre

Prioriser, contractualiser, suivre et apprendre.

Sources et bases détaillées dans les notes

Juillet 2021 : un changement de doctrine



De “réparer à l’identique” à “reconstruire en réduisant le risque”

1. Connaître

Hydrologie, hydraulique, enjeux, fonctionnement morphologique et scénarios climatiques.

2. Laisser de l’espace

Préserver les zones d’expansion, les corridors de mobilité et les continuités.

3. Protéger avec discernement

Combiner protections ciblées, adaptation du bâti et solutions fondées sur la nature.

Principe directeur Ne pas transférer le risque vers l’aval, ni le reporter sur les générations futures.

Un seul portefeuille d’actions, quatre cadres convergents



PGRI 2022–2027

Réduire les conséquences des inondations, avec une logique de bassin, de concertation et de solidarité amont-aval.

PGDH3 2022–2027

Atteindre les objectifs environnementaux, notamment par la continuité longitudinale, la reméandration et les ZIT.

Règlement (UE) 2024/1991

Restaurer les écosystèmes, les cours d’eau à courant libre et les fonctions naturelles des plaines inondables.

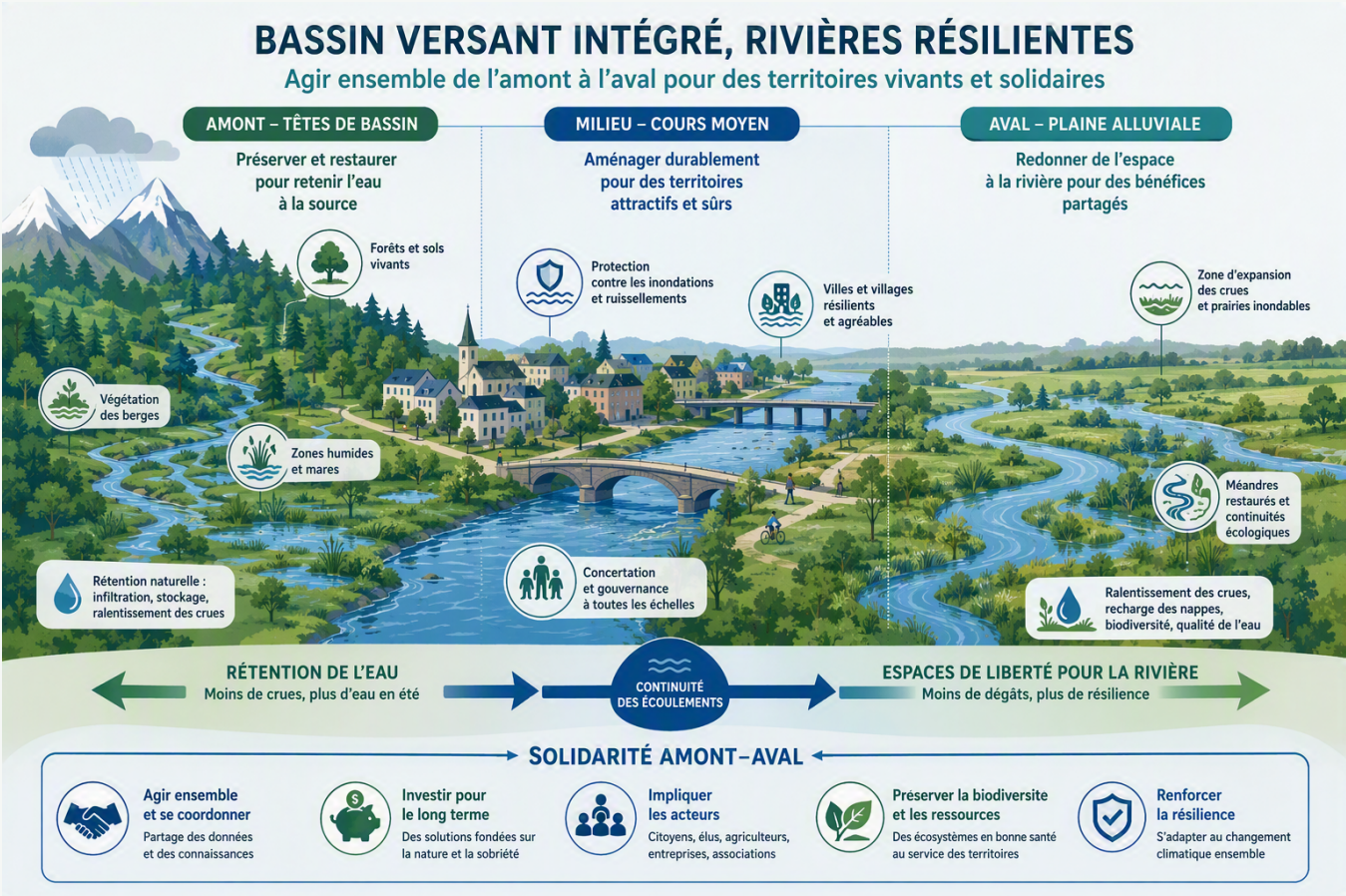
Adaptation territoriale

Limiter l’exposition, intégrer l’eau dans l’aménagement et organiser la résilience à long terme.

Décision proposée : une programmation DCENN unique, chaque projet démontrant ses bénéfices croisés.

Sources et bases détaillées dans les notes

La bonne échelle : le bassin versant, de l'amont à l'aval



Une même chaîne de décision : ralentir et infiltrer en amont • reconnecter les plaines au milieu • sécuriser les enjeux prioritaires en aval

Les solutions fondées sur la nature : un portefeuille, pas une recette unique



1

Retenir

Zones humides, sols vivants, mares, haies et dispositifs diffus dans le bassin.

2

Redonner de l'espace

Reméandration, reconnexion de bras, zones d'expansion et mobilité latérale.

3

Reconnecter

Effacement ou adaptation d'obstacles et restauration des continuités.

4

Stabiliser autrement

Génie végétal, diversification des habitats et gestion raisonnée du bois en rivière.

5

Entretenir par objectifs

Ripisylve structurée, ombrage, résilience, accès ciblé et prévention des embâcles critiques.

Toujours : diagnostic local • concertation foncière • entretien programmé • suivi des effets

L'espace de bon fonctionnement : la colonne vertébrale du projet



Délimiter

Lit actif, corridor de mobilité, ripisylve, annexes hydrauliques et zone d'expansion.

Négocier

Traduire l'espace nécessaire dans le foncier, les usages, les autorisations et l'urbanisme.

Gérer

Définir les objectifs d'entretien, les seuils d'intervention et les responsabilités.

Le bon espace au bon endroit coûte souvent moins cher qu'une succession de réparations.

Règlement européen : passer du projet opportuniste au programme vérifiable

2030

**20 % des terres et mers de
l'UE restaurées
25 000 km de cours d'eau
à courant libre**

*Objectifs collectifs à l'échelle de
l'Union européenne*



Localiser

Cours d'eau, obstacles, plaines inondables
et habitats à restaurer.

Chiffrer

Coûts, surfaces, linéaires, moyens humains
et calendrier.

Mesurer

Indicateurs de travaux, de fonctionnement
écologique et de réduction du risque.

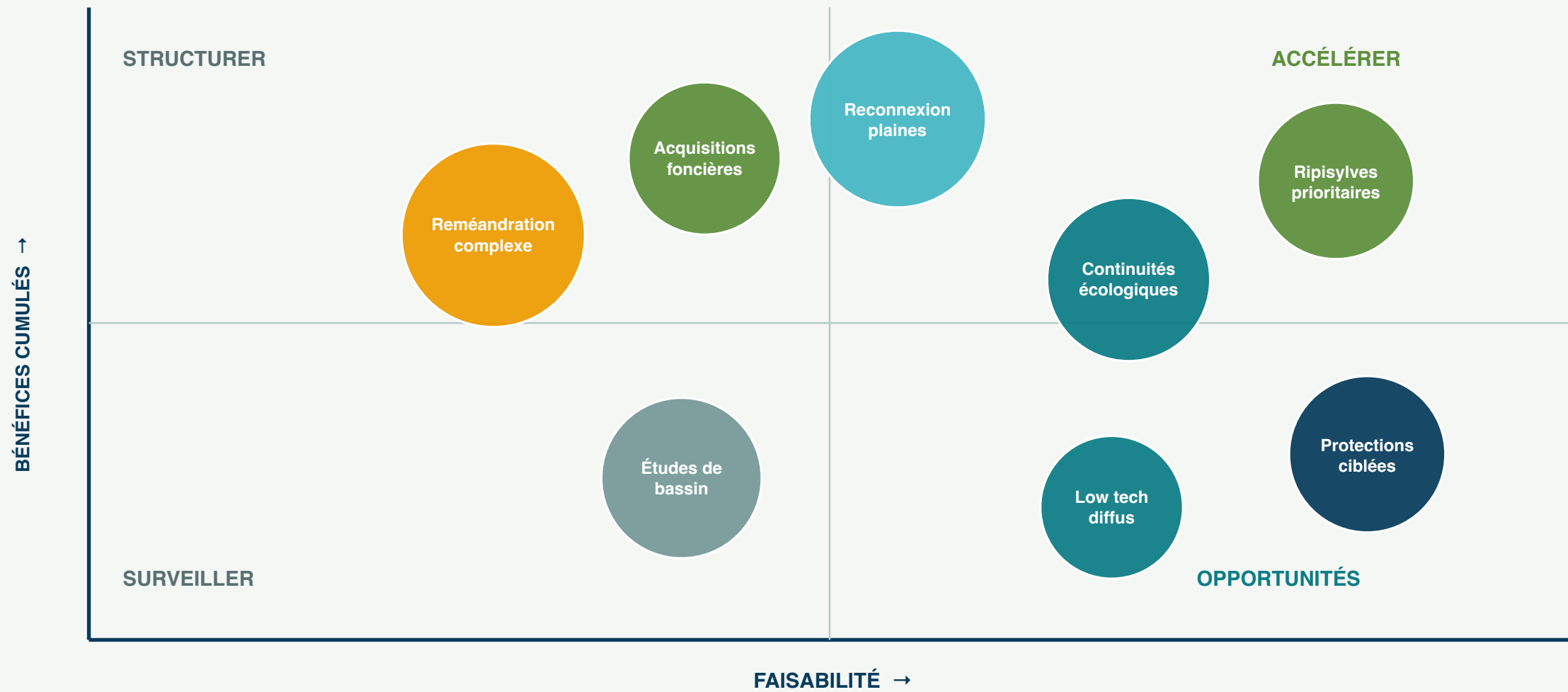
Rapporter

Données traçables, état initial, progrès et
ajustements.

Priorité immédiate : préparer des projets "sans regret" et commencer le suivi sans attendre la finalisation des plans.

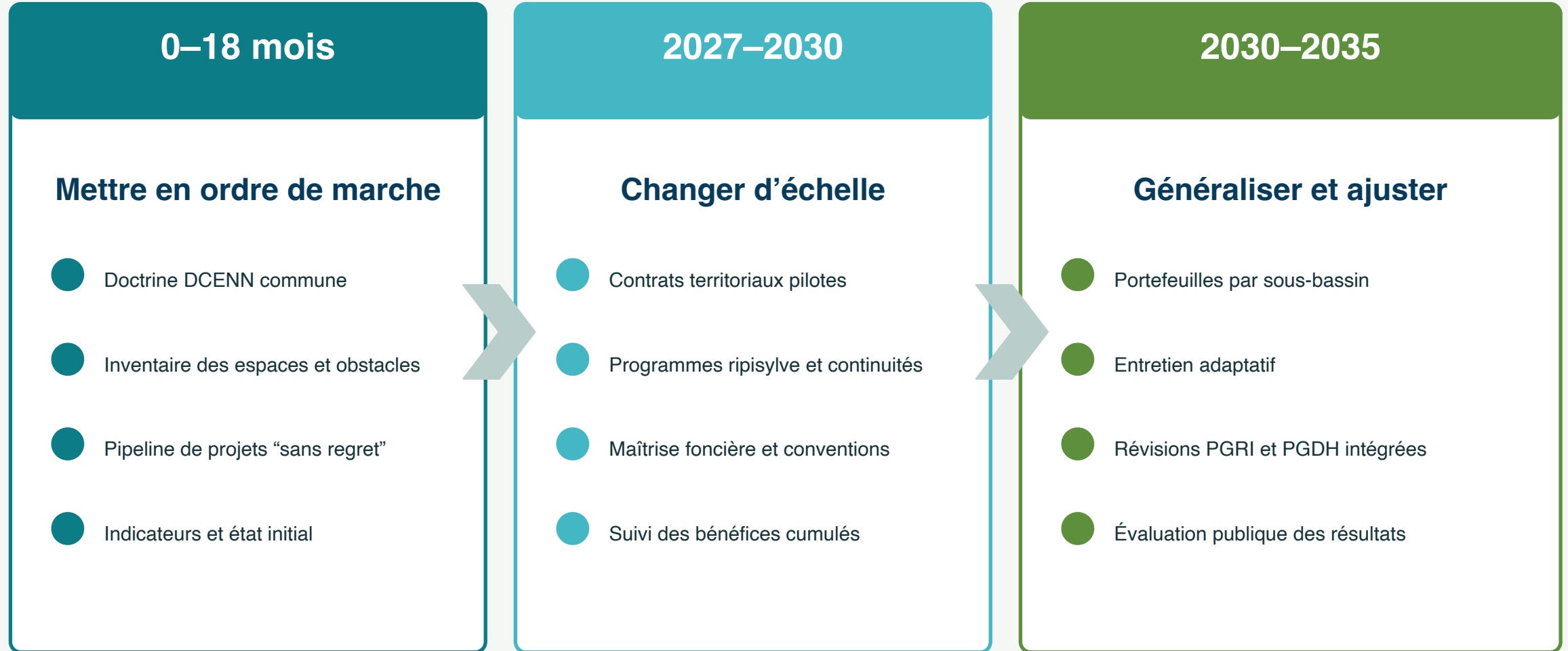
Sources et bases détaillées dans les notes

Comment prioriser : bénéfices croisés, faisabilité et urgence

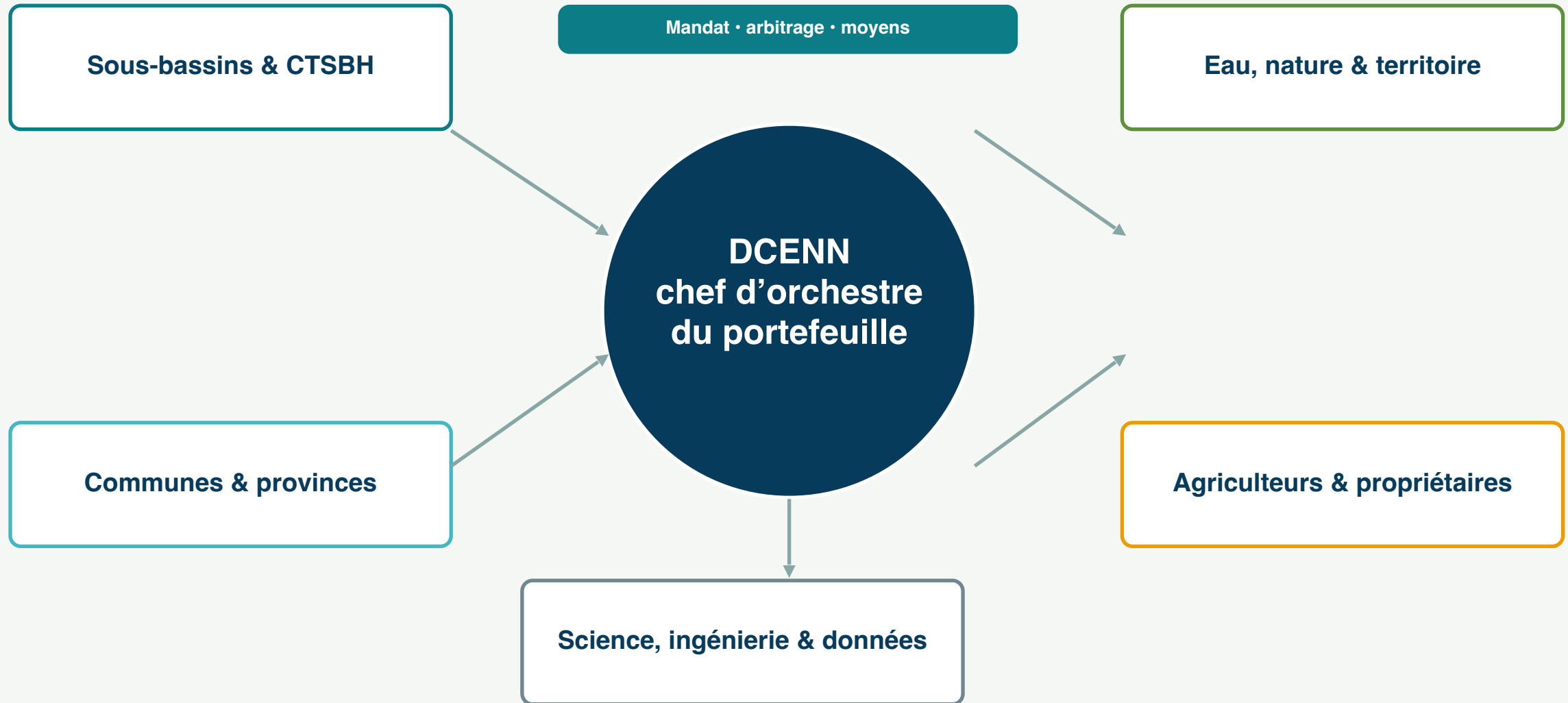


Critères : réduction du risque • gain écologique • contribution PGDH/PGRI/RRN • maturité foncière • coût global • capacité d'entretien

Une trajectoire de mise en œuvre en trois horizons



Les conditions de réussite : une gouvernance qui délivre



Règle de gestion : une responsabilité claire par action, un calendrier, un budget complet incluant l'entretien, et des résultats mesurables.

LE CAP

Donner de l'espace à la rivière pour redonner de la sécurité au territoire.

3 engagements

1. Programmer à l'échelle du bassin
2. Combiner nature et protections ciblées
3. Mesurer les résultats et ajuster

Valoriser les bénéfices multiples :
eau, nature, économie, cadre de vie

Intégrer les enjeux de l'eau
dans l'aménagement du territoire

UNE DEMARCHE INTEGREE ET PARTENARIALE
pour des solutions fondées sur la nature
et des territoires durables

2 QUALITÉ DE L'EAU ET ÉTAT ÉCOLOGIQUE

-  Améliorer la qualité des eaux
-  Restaurer les habitats et la biodiversité
-  Retrouver le bon fonctionnement des milieux
-  Suivre et évaluer pour progresser

3 RESTAURATION DE LA NATURE SELON LE RÈGLEMENT EUROPÉEN

-  Contribuer aux objectifs du Règlement européen sur la restauration de la nature
-  Rétablir la continuité et les fonctions naturelles des cours d'eau
-  Agir pour la biodiversité et les services écosystémiques
-  Associer les acteurs et les citoyens

Merci

Échanges